

Paris, le 25 novembre 2008

Mise en oeuvre d'un contrat de liquidité

Par contrat en date du 18 Novembre 2008 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la société Harvest a confié à Euroland Finance la mise en oeuvre d'un **contrat de liquidité** portant sur les actions ordinaires, conforme à la charte de déontologie de l'AFEI (datée du 14 mars 2005 et approuvée par l'AMF par décision du 22 mars 2005 publiée au BALO du 1er avril 2005).

Pour le fonctionnement de ce contrat, la société a affecté la somme de 70 000 euros (soixante dix mille euros) au compte de liquidité.

Agenda financier

24 février 2009	Chiffre d'affaires annuel 2008
10 mars 2009	Résultats annuels 2008

A propos d'Harvest

Harvest est un éditeur de logiciels spécialisé sur les métiers du conseil patrimonial, présent auprès de tous les acteurs du secteur : réseaux bancaires, compagnies d'assurance, sociétés de gestion, banques privées, conseillers indépendants en gestion de patrimoine, experts comptables, etc.

Fort de près de 20 ans d'expérience, Harvest a su acquérir la confiance d'une clientèle prestigieuse, comportant les plus grands noms de la banque et de l'assurance. Son produit phare, le logiciel BIG, constitue une référence incontournable des métiers de la gestion de patrimoine.

La société affiche depuis plusieurs années une croissance solide et rentable. En 2007, Harvest a réalisé un chiffre d'affaires de 11,3 millions d'euros, avec un effectif de 93 collaborateurs. Après l'acquisition de la société O2S en janvier 2008, Harvest compte 120 collaborateurs.

Harvest est cotée depuis le 23 juin 2005 sur Alternext d'Euronext Paris- ISIN : **FR0010207795** - Mnémo : **ALHVS**

L'action Harvest est éligible aux FCPI.

Contacts investisseurs

Harvest - Jean-Michel DUPIOT - 01 53 30 28 00 - contactinvest@harvest.fr
Euroland Finance - Julia TEMIN - 01 44 70 20 84 - jtemin@euroland-finance.com

Contacts presse

Calyptus – Mathieu CALLEUX - 01 53 65 68 68 - mathieu.calleux@calyptus.net

Plus d'informations sur www.harvest.fr